



Lou papafard moutassin

Numéro 89 Avril 2024



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

LE MOT DU MAIRE

L'hiver est derrière nous, il laisse place au printemps qui annonce les beaux et longs jours appréciés de tous, nous permettant de profiter des festivités incontournables de notre commune, comme les Feux de la St Jean, le Marché nocturne...

Cette année 2024, la Provence va commémorer le 80ème anniversaire du débarquement et de la libération. Ces libérateurs ont débarqué sur les plages varoises le 15 août 1944, des cérémonies, expositions et reconstitutions historiques rythmeront cet événement majeur, invitant les générations présentes à se reconnecter à ce pan de l'histoire. Un devoir de mémoire, envers tous ces soldats et civils qui ont péri, mais aussi la joie de célébrer, tous ensemble, la liberté retrouvée grâce à eux.

Autre évènement international, les Jeux Olympiques à Paris et notre département sera aussi à l'honneur en commençant par le relais de la Flamme Olympique le 19 juin. En espérant que ces jeux seront une parenthèse positive au cœur des pressions planétaires actuelles.

Les derniers travaux de l'aire de loisirs se terminent avec l'enherbement des zones de pique-niques, des pourtours et du pumptrack, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



En attendant, je souhaite à tous et toutes un très beau printemps !



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai prochain, la municipalité rendra hommage, comme chaque année, à ses soldats morts pour la France. Départ à 11h devant la Mairie, suivi du verre de l'amitié.



PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en juillet 2024. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 1er juin 2024.

MERCI

ETAT CIVIL

Naissances :

- Lana Lyvia MARECHAL le 11 janvier
- Noé Joseph Michel Jacques FERRAND le 18 janvier
- Julia Odette VALLOIS le 22 mars
- Bastiane Serge Nathanaël VRIESACKER le 24 mars

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents,

Décès :

- Paul LINTZ le 12 janvier âgé de 71 ans
- Bernard Henri CATHALA le 15 mars âgé de 73 ans

Erratum :

Mme Arlette Claire Fortunée AUDE veuve RAYON le 21 novembre 2023 âgée de 93 ans

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.



La bibliothèque *La Remise* offre un espace convivial et lumineux au centre du village, accessible à pied et avec un stationnement à proximité.

Quels que soient vos goûts, préférences en matière de lecture, un large choix d'ouvrages vous est proposé. L'accès à la bibliothèque et le prêt des livres sont gratuits.

La Remise dispose d'un espace chaleureux où les enfants accompagnés peuvent les mercredis après-midi partager un moment de lecture avec leurs parents et des bénévoles chargés de l'accueil.



Horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi de 16h30 à 17h30
 Mercredi de 13h00 à 17h00
 Samedi de 10h00 à 12h00 (les 2ème et 4ème samedi du mois)

Au plaisir de vous accueillir et pour de plus amples renseignements :

Suzie Mistre suzie.mistre@gmail.com
 Sabrina Lemeur nana.michou@yahoo.fr

Vote des subventions aux associations

Association du 3ème Age	300 €
Amicale Laïque	1 000 €
Convivialité et culture	100 €
AGV	300 €
Le chant des Vaucèdes	100 €
L'Aglandau	100 €
Comité des Fêtes	6 000 €
Clic Soleil Age	100 €
Fondation du patrimoine	200 €

La commune met gracieusement à disposition les salles et lieux communaux aux différentes associations, en fonction de leur besoin et demandes.

Vote des taux d'imposition de la commune,

Le Conseil municipal a décidé lors du dernier conseil municipal de ne pas augmenter les différents taux d'imposition 2024 qui restent donc à :

Taxe foncière (bâti)	32.13 %
Taxe foncière (non bâti)	23.16 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12 %

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le Président ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

Le budget d'une commune se distingue par deux sections :

- la section de fonctionnement qui gère les affaires courantes,
- la section d'investissement qui gère les projets et le patrimoine de la commune.

Le projet de budget a été présenté en commission des finances le 20 mars 2024 et approuvé à la majorité au conseil municipal du 28 mars 2024.

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir, il est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

- En dépenses : toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'étude et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création, et les remboursements d'emprunts.

- En recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que la taxe d'aménagement et celles suites aux subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et le FCTVA.

Sur le Budget primitif 2024, aucune opération d'investissement n'est inscrite, les Restes à Réaliser seront repris au Budget Supplémentaire 2024.

En Dépenses		En Recettes	
Chapitre	Vote	Chapitre	Vote
016 - Emprunts et dettes assimilées	48 600.00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves : Cpt. 10222 - FCTVA Cpt. 10226 - Taxe aménagement	18 600.00 € 30 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	80 000.00 €	041 - Opérations patrimoniales	80 000.00 €
TOTAL	128 600.00 €	TOTAL	128 600.00 €

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement implique les notions de récurrence et de quotidienneté. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie périscolaire...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, entre autres, par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

En Dépenses		En Recettes	
Chapitre	Vote	Chapitre	Vote
011- Charges à caractère général	355 588.00 €	013 - Atténuation de charges	1 000.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	527 000.00 €	70 - Produits des services, du domaine	57 500.00 €
65 - Charges de gestion courante	119 200.00 €	73 - Impôts et taxes	75 655.00 €
66 - Charges financières	12 000.00 €	731 - Fiscalité Locale	667 394.00 €
68 - Dotations aux provisions	6 000.00 €	74 - Dotations et participations	128 239.00 €
		75 - Immeubles et locations	90 000.00 €
TOTAL	1 019 788.00 €	TOTAL	1 019 788.00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de 7.49 % entre le BP 2023 et le BP 2024.

La **Gestion des Milieux Aquatiques** et la **Prévention des Inondations (GEMAPI)** est une compétence dévolue depuis janvier 2018 à la communauté territoriale COTELUB qui s'articule autour de quatre grands objectifs :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux et plans d'eau
- La défense contre les inondations
- La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques.

L'objectif des travaux est d'apporter une solution technique pour réaliser l'entretien et la restauration de la végétation des affluents de la Durance sur lesquels les GEMAPIens ont délégué l'exercice de leur compétence au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

Les travaux consistent en des opérations classiques d'entretien des cours d'eau au sens de l'article L.215-14 du code de l'environnement. Il s'agit notamment de travaux de bucheronnage, de débroussaillage, recépage, etc. Ils seront réalisés manuellement ou de manière mécanisée depuis les berges.

Après les réalisations effectuées sur l'Aiguebrun, le Marderic, le Laval, et l'Eze, le SMAVD a programmé ceux sur l'Ourgouse. Ils démarreront très prochainement en amont et aval du pont «du cimetière» et celui de la sortie vers St Martin.



Le président de la collectivité, Robert Tchobdrenovitch, ne cesse de le rappeler : « Le développement de la pratique cyclable est un enjeu fort du territoire ». Un enjeu pour limiter l'usage de la voiture au quotidien, un objectif du Plan Climat, et pour tirer parti de sa position stratégique, aux carrefours de plusieurs grandes voies cyclables à usage plus touristique.

Depuis quelques années, « COTELUB » mène donc une réflexion pour renforcer le maillage du réseau cyclable en proposant des connexions entre les grandes vélo routes et les circuits locaux afin qu'il soit possible de cheminer aussi à l'intérieur du territoire. Un atout touristique indéniable. Mais pour être attractif, il faut d'abord être identifié. « Le schéma cyclable simplifié est validé. Il va se traduire par un plan de jalonnement dont la signalisation est en cours de réalisation.



La voie verte entre La Tour d'Aigues et La Bonde, en passant par Saint-Martin de Brasque et La Motte d'Aigues a d'ores et déjà été jalonnée. Elle ouvrira dès le printemps.

Un guide cartographique des itinéraires cyclables destiné aux habitants de COTELUB afin de promouvoir la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien doit être finalisé et communicable à compter du début du mois de mai.

Un aperçu des futures voies cyclables.

« Les Cantinières », une équipe expérimentée, soudée et efficace au service des enfants sans oublier leurs Tatás (ATSEM agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)



Elisabeth Magnaud, dite « Babeth »



Arrivée pour la rentrée scolaire 1985-1986 c'est la doyenne de notre école, elle pourrait nous en raconter des anecdotes sur les enfants maintenant devenus parents, les multiples enseignants et ses différentes collègues mais ce qui se passe à l'école reste à l'école. Aujourd'hui ATSEM en petite et moyenne section, elle s'occupe après la classe de la surveillance des petits pendant la cantine et leur sieste. Après 40 ans de bons et loyaux services, Babeth a toujours le sourire et garde le plaisir chaque année de retrouver ses collègues et surtout ses petits qui le lui rendent bien. Bravo !

Maryline Caldas, la discrète

Rentrée à la cantine en emploi consolidé, cela fait une vingtaine d'année qu'elle contribue à la préparation des repas de nos enfants au coté d'Edmonde (Cf lou papafard n° 88) et Elodie. Rassurez vous depuis elle est en poste titulaire ! Actuellement en mi-temps thérapeutique, elle apprécie le soutien de ses collègues préoccupés par ses soucis de santé.



Cyrielle Crespo, la soprano

Jeune Femme enjouée qui après un diplôme en maroquinerie obtenu au sein des compagnons, a délaissé le cuir des bêtes pour s'occuper de l'estomac de nos chérubins. Elle s'attelle au service, à la surveillance de la cantine et au nettoyage de la salle depuis 16 ans. C'est le bout en train de l'équipe, ancienne nourrice et animatrice de crèche, elle est la chanteuse du groupe !

Caroline Hourllier, le bout en train

Après une expérience professionnelle au service puis en cuisine chez Flunch, Caroline a rejoint la cantine de l'école il y a 16 ans. Elle aide Edmonde et Elodie en cuisine, dresse les tables (pas les enfants), sert les repas et assure la surveillance pour s'attaquer ensuite au nettoyage du réfectoire. Ravie de l'ambiance de travail, elle nous le clame avec sa « douce voix » !



Séverine Morard, la studieuse

Installée dans notre village il y a 9 ans, Séverine travaille en tant qu'ATSEM en classe de GS-CP et participe à l'entretien quotidien des locaux de l'école. Elle apprécie l'ambiance de travail et la solidarité permanente au sein de l'équipe ainsi qu'une belle complicité avec les enseignants.

Elodie Adnot, l'animatrice

Son CAP Hôtellerie Restauration en poche, Elodie a rejoint la cantine en 2009. Elle participe aussi à la garderie et au ménage mais le cœur du travail reste la cuisine qu'elle élabore avec Edmonde. Son plaisir est de pouvoir cuisiner avec une grande liberté de choix mais surtout celui de le partager avec les enfants.



L'école Les Cerisiers de La Motte d'Aigues participe à l'« Opération Pièces Jaunes » !

Depuis 1989, la Fondation des Hôpitaux œuvre pour **améliorer le quotidien des personnes à l'hôpital grâce à son opération « Pièces Jaunes »**. Plus de 9 000 projets ont été soutenus en faveur des enfants et des adolescents et plus de 6 500 projets au profit des personnes âgées, soit un total de plus de 15 000 projets réalisés en plus de 30 ans dans les hôpitaux publics français. Ces actions sont rendues possibles uniquement grâce à votre générosité ! Vous êtes très nombreux à avoir fait des dons, élèves de l'école, parents ou grands-parents... Merci à vous tous !



Merci également à Angélique, la postière de La Motte, pour son accueil chaleureux ! Elle a récupéré nos 6 boîtes jaunes, pleines à craquer !



Les élèves de CM2

LA PETITE DICTEE

Vendredi 2 février 2024, les élèves de la classe de CM2 ont participé à la Petite Dictée, proposée par l'Education Nationale pour le département du Vaucluse. Ceci est en lien avec l'Autre Festival d'Avignon, festival du livre, dont c'est la 5^{ème} édition.

Cette dictée était destinée aux élèves de CM2 et de 6^{ème}. 90 classes de CM2 étaient inscrites (1932 élèves) et 1523 élèves de 6^{ème}. Il y avait des classes d'Avignon, de Cavaillon, de Vaison-la Romaine... et plus près de chez nous, des classes de La Tour d'Aigues, de la Bastidonne, de Mirabeau, de Beaumont de Pertuis et de Pertuis.

Voici les réactions des élèves après la Petite Dictée, effectuée en classe en visio, sous la dictée de Mme Fabienne Langlade, Inspectrice de l'Education Nationale :

Nina : J'avais des papillons dans le ventre tout le long.

Livia : J'étais stressée au début.

Lola : Je pensais que cela allait être beaucoup plus long.

Victoria : Je ne savais pas quels temps étaient utilisés pour les verbes.

Maylis : J'ai trouvé la dictée très difficile.

Elio : J'avais une sensation bizarre et je m'attendais à pire.

Sacha : Je pensais que cela allait être plus difficile.

Kimie : La personne qui dictait allait un peu vite.

Loïcia : Il y avait des mots compliqués

Celeste : J'étais stressée, il y avait des mots pour lesquels j'ai hésité, mais finalement, cela s'est bien passé.

Mathis : J'ai trouvé la dictée facile et j'ai bien aimé.

Enzo : J'ai trouvé cela très difficile, c'était trop long.

Evan : Pour moi, c'était trop court

Medin : C'était plus facile que ce que je pensais.

Loan : J'ai bien aimé le thème des Jeux Olympiques, mais c'était un peu dur.

Lois : C'était une belle expérience !

9h00, début de la dictée pour les CM2 ! La concentration est maximale !



Même pas le temps de lever le nez de leur copie !

Les résultats : Les élèves pouvaient gagner jusqu'à 70 points. En moyenne, la classe a obtenu 50 points, ce qui est très honorable !

Des animaux sportifs !

Si les animaux participaient aux Jeux olympiques, nul doute qu'ils rafleraient toutes les médailles d'or. Par exemple, le dauphin devancerait n'importe quel nageur d'une bonne longueur. Le guépard surpasserait sans forcer le meilleur sprinte(u)r.

Le singe, très agile dans les arbres, réussit des figures fantastiques : imagine alors les exploits qu'il peut réaliser à la barre fixe. Et l'on sait que le puma saute sans élan jusqu'à cinq mètres de haut, deux fois plus que le record du monde ! Le gorille vaincrait aisément le plus fort des lutteurs. Et il vaut mieux pour le boxeur, même poids lourd, ne pas affronter un kangourou sur le ring !

A vous de jouer, testez-vous !
Faites la dictée des CM2 !



**Judith
Philibert**
CÉRAMIQUE
EN LUBERON



Stages de céramique

Les dates du printemps 2024 :

20 & 21 avril :

Les techniques : réalisation de pièces utilitaires, tasses, cylindre et boîte ronde, avec 2 différents types de grès et selon 3 techniques de façonnage. Cuisson grès.

18 & 19 mai | 08 & 09 juin :

Les techniques : façonnage d'un vase et réalisation de petites tasses avec 2 types de grès. Technique des bandes et colombrins. Cuisson grès.

Les horaires :

Le samedi 10h / 17h

Le dimanche 10h / 13h

+ une séance d'émaillage

N'hésitez pas à prendre contact pour vous inscrire ou obtenir des informations



Roraima devient Judith Philibert céramique en Luberon.

Je vous remercie de prendre note de ma nouvelle adresse e-mail :

contact@judith-philibert-ceramique.fr

ASSOCIATION CONVIVIALITE ET CULTURE Mairie de La Motte d'Aigues

Nous proposons des activités de travaux manuels et créatifs, encadrés par de talentueuses personnes, pratiquant le patchwork, le tricot, le crochet, le boutis, la broderie, la confection d'objets (lutins, guirlandes, abat-jour, mallettes etc...), ainsi qu'une après-midi jeux (scrabble, Rummikub, rami etc...) ou travaux manuels au choix.

Si vous êtes intéressés pour passer de bons moments créatifs et conviviaux, apporter et partager vos savoir-faire, venez nous rejoindre, salle de la Remise :

Le lundi de 14h à 16h30 pour les jeux ou travaux créatifs

Le mercredi de 14h à 16h30 pour les travaux créatifs

Pour la rentrée de septembre, les jours et horaires changeront :

Le mardi de 14h à 17h pour les travaux créatifs

Le jeudi de 13h30 à 15h30 pour les jeux de société ou travaux créatifs.

Pour nous contacter : 06 14 33 90 92 ou 06 75 20 69 38





Carnaval de La Motte d'Aigues le 6 avril prochain !

Rendez-vous dès 14h30, sur la place de l'école, pour un défilé déguisé dans le village, accompagné de Batucalub !!

Un moment festif à ne pas manquer !

La fête se poursuivra au nouveau parc de loisir, pour un goûter et une tombola, avec de nombreux lots à gagner !

Nous vous attendons nombreux et déguisés !!

Le 21 février dernier, 31 spectateurs, petits et grands, ont pu profiter de la projection du film Wonka à la salle polyvalente, par le cinéma de Cucuron.

A cette occasion, un goûter a été proposé par l'Amicale Laïque de l'école, avec gâteaux, popcorns et bonbons. Tout le monde a passé un bon moment et s'est régalé ! Un tirage au sort a eu lieu avec les tickets d'entrée, ce qui a permis à l'heureux élu de gagner l'affiche du film.

Un événement familial à reproduire, en espérant vous voir encore plus nombreux la prochaine fois !



ASSOCIATION L'ÉCHARPE D'IRIS

16 rue Genty - 84240- La Motte d'Aigues
Mireille 06.68.97.88.02 - Myriam 07.70.24.95.67

Sorties de l'association l'Écharpe d'Iris

Voici venu le printemps et le temps de se retrouver dans des lieux porteurs ou en forêt. Nos sorties se dérouleront ainsi :

- 14 avril : Tradition et/ou légendes en Provence (Héraclès, le Rhône), par Myriam, à Aureille
- 12 mai : Renouer avec la nature et fêter le printemps dans les bois du Grand-Saint-Jean (Aix-en-Provence)
- 9 juin : Sites celtiques spectaculaires, triple enceinte, à Roquepertuse, Velaux

Merci de nous contacter si vous souhaitez vous joindre au groupe.

Les News du Mottager

Le printemps pointe son nez, il est temps de préparer le terrain, les semis...

Nos pêchers sont en fleurs, nos figuiers prennent racines...

La première journée collective de l'année approche, afin d'entretenir le Mottager et de se retrouver.

Cette journée permettra de rencontrer les nouveaux jardiniers.

Il reste encore de la place, si vous voulez nous rejoindre.

Il suffit de nous écrire à l'adresse suivante : lemottager@gmail.com

Nous tenons à remercier Laetitia et Pascal, responsables du bar « La Bégude » qui nous ont fait don de chaises et de tables, ainsi que Monsieur Cavalier pour son don d'outils bien utiles au Mottager.



Jardinement Vôtre



Ligue pour la protection des oiseaux 2024 Année de l'arbre...



Agir pour
la biodiversité

Troisième édition de « Nature et Jardin » organisé par le groupe LPO SUD LUBERON au « jardin de Françoise » le

30 avril : Salle polyvalente de Grambois : 18h, en partenariat avec le cinéma le Cigalon, projection du documentaire « L'intelligence des Arbres »... Suivi d'un débat sur la forêt et la biodiversité

1^{er} mai, au jardin de Françoise (angle les Pasquiers, Chemin de Font Sausse).

Nombreux stands sur la thématique de la biodiversité : Refuge LPO, Zéro Déchet, Expo photo animalières, SOS Durance Vivante, Au jardin du soleil, Cercle de vie, plantes sauvages comestibles, Les Jardins du large (semences paysannes bio), Cotelub, Librairie la Rumeur des Crêtes, Le rucher de la Cardebatte, pépinière Tutti Frutti, viticulteurs,... **14h** : Atelier enfant (à ce jour la liste des exposants n'est pas définitive)

CONFERENCES :

10h : Myriam MOUSSIER diététicienne nutritionniste / conférence « vers une alimentation moins carnée » et dédicace de son livre

11h : « Comment faire revenir la biodiversité dans son jardin » par Laurent AGUETTANT, LPO Groupe Luberon Monts du Vaucluse.

De 14h à 16h : série de mini conférences assurées par les exposants (Détails de la journée par affichage mi-avril et sur le site WEB de la Mairie).

Le food-truck (végétarien) « Les Papilles de Valou » assurera la restauration, Buvette par la LPO toute la journée.

Nous vous attendons nombreux...



**Agir pour
la biodiversité**

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est présente sur tout le territoire du sud Luberon (de Beaumont de Per-tuis à Puget sur Durance).

Le groupe Sud Luberon se réunit tous les premiers mardis de chaque mois à la salle « La remise » de la Motte d'Aigues de 17h30 à 19h30.

Cette permanence est ouverte à tout public.

Vous pouvez les joindre sur l'adresse mail sud.luberon@lpo.fr

Vous avez trouvé un animal sauvage en détresse ? Appelez le 04 65 09 02 20. Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage à Buoux vous donnera les premiers conseils pour mettre l'animal en sécurité et organiser son rapatriement au centre si vous ne pouvez l'amener.

En attendant nous vous indiquons :

- Qu'il ne faut jamais donner à manger ni à boire à un animal sauvage, surtout s'il est blessé,
- Qu'il ne faut jamais donner de graines à un oiseau sans savoir de quelle espèce il est. Encore moins du lait (oui, oui, on l'a vu), du jaune d'œuf, du jambon, du riz... il en mourra !
- Qu'il ne faut jamais donner du pain aux oiseaux sauvages d'eau (canards, cygnes...): oui, on en donne depuis des lustres mais le pain n'est pas adapté à leur constitution ! Ceux qui sont morts ne sont pas venus en réclamer à nouveau... Et de plus, en se décomposant dans l'eau cela entraîne de la fermentation qui pollue, tue les poissons et attire les rats...
- Si vous trouvez un oisillon au sol, c'est normal. Le nid étant trop petit à un moment donné, les petits le quittent et finissent leur apprentissage au sol, les parents continuent à les nourrir dans un rayon de 30m. Pour les mettre à l'abri de toute prédation, mettez-les dans un carton à haut bord et suspendez le carton à une branche en hauteur (vrai pour les oiseaux de jardin mais également les petits duc, les chouettes...). Ne posez surtout pas le carton sur une surface stable car le prédateur pourra s'y attaquer. Le seul oisillon qui ne sera jamais nourri au sol par ses parents c'est le martinet ! Et là, il faut un centre spécialisé car c'est un insectivore pur ! Il faut appeler le centre de sauvegarde
- Qu'il ne faut jamais donner du lait à un hérisson (ni jeune, ni vieux). Un hérisson en bonne santé ne sort que la nuit ; si vous le voyez en journée c'est que quelque chose ne va pas, il faut appeler le centre de sauvegarde.

Par contre, vous pouvez :

- toujours mettre de l'eau à disposition dans une petite coupelle dans votre jardin, sur votre rebord de fenêtre.... Il faut penser à changer l'eau souvent et nettoyer les contenants,
- nourrir les oiseaux des premières gelées à la fin des gelées (de novembre à mars environ). En mars les oiseaux vont commencer à se reproduire. Il faut qu'ils apprennent à leurs petits à se nourrir par eux-mêmes, à trouver la nourriture naturellement et pas au self-service !
- laisser un espace sauvage dans le jardin : un tas de bois mort servira de refuge au hérisson, à de nombreux insectes nécessaires à la biodiversité ; ne pas tondre jusqu'à fin mai permettra aux insectes pollinisateurs de se nourrir et par ricochet les oiseaux insectivores auront eux-aussi à manger...

si vous avez une piscine, des points d'eau très profonds, pensez à mettre des systèmes comme des mini échelles contre les parois pour aider les animaux, les insectes à remonter sur les bords pour en sortir...

MERCI POUR EUX

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les fiches conseils en ligne sur le site de la LPO PACA.

N'hésitez pas à nous poser vos questions !



COTELUB

PRINTEMPS
2024

La Motte d'Aigues

Collecte Parking salle polyvalente
de vos déchets verts

20 - 21 avril
04 - 05 mai



(en vrac,
sans sac)

Je dépose
uniquement
Gazon, herbes, feuilles et
déchets de taille :
branches et bois inférieur
à 10 cm de Ø

Si la benne est pleine, ne rien déposer à côté, merci.

AUTRES DATES SUR LES COMMUNES VOISINES

SAINTE MARTIN DE LA BRASQUE En face de la place du marché	SANNES RD 27 direction Cucuron	LA TOUR D'AIGUES Parking au bas du gymnase
27 - 28 avril 25 - 26 mai	04 - 05 mai 11 - 12 mai	13 - 14 avril 04 - 05 mai

128 chemin des vieilles vignes La Tour d'Aigues 84240 - www.cotelub.fr - collecte@cotelub.fr

COMITE DES FETES DE LA MOTTE D'AIGUES

DIMANCHE 28 AVRIL 2024

DE 8H A 17H

PARKING SALLE DES FÊTES



12€ LES 4 MÈTRES

**BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE**

RESERVATION

☎ 06 45 37 05 23

✉ COMITEDESFETESLAMOTTEDAIGUES@GMAIL.COM

LE MARCHÉ NOCTURNE À LA MOTTE D'AIGUES

**TOUS LES JEUDIS SOIR
DE JUIN, JUILLET, AOÛT**



RESTAURATION SUR PLACE

SOIRÉE CONCERT

DE 18H A 22H

Organisé par l'association
ART DE VIVRE EN LUBERON

Impression par *Si Création*

COMITE DES FETES DE LA MOTTE D'AIGUES

FEUX DE LA SAINT JEAN

SAMEDI 22 JUIN 2024

A PARTIR DE 19H

A LA SALLE DES FETES

APERITIF OFFERT DE 19 A 20H

PORTEZ VOS GRILLADES

BRAISES FOURNIES

BUVETTE SUR PLACE

KARAOKE + SOIRÉE DANSANTE

INFORMATIONS

☎ 06 45 37 05 23